

Ils ont signé leur premier contrat de travail

Ils sont Veurois, ont entre 16 et 18 ans, sont tous étudiants et veulent travailler pour payer leurs vacances ou leurs études. Les jobs d'été leur offrent cette opportunité. Ils ont signé dernièrement à la mairie, pour la plupart, leur premier contrat de travail.

« La législation ne permet pas à la commune d'embaucher des jeunes mineurs, nous faisons donc appel à une association habilitée à le faire, "Synergie chantier", dans le cadre de son programme "jobs de vacances". Elle gère tout le côté administratif mais peut aussi encadrer des jeunes sur certaines missions, ce qui sera le cas cette année pour certains d'entre eux, qui travailleront sous la responsabilité d'un éducateur technique, sur l'entretien des espaces verts », a détaillé Jacqueline Tesseire, adjointe en-charge de l'éducation et la jeunesse.

Un doublement des jeunes embauchés

Depuis plusieurs années maintenant, la municipalité de Veurey offre aux jeunes la possibilité de travailler l'été. Mais depuis deux ans, la commune doit faire face à une forte augmentation des demandes. Pour y faire face, elle vient de signer une convention avec Synergie Chantier leur permettant de doubler le nombre de jeunes embauchés pendant les vacances.

« Les opérations "jobs vacances" permettent en effet aux jeunes de réaliser des travaux de peinture ou de ménage sur leur commune, en lien avec les services du village concerné. Ils proposent aux jeunes une première

expérience de travail qui se déroule généralement sur une semaine », a précisé Célia Pecqueur de l'association.

Ce sont donc onze jeunes qui travailleront pour le village du 13 au 24 juillet (en fonction de leurs affectations). Ils seront répartis dans différents services pour assurer la restauration du centre de loisirs les Petits Malins, le ménage des écoles, ou l'entretien d'espaces verts. Pour la plupart, ils commenceront le matin dès 6 heures pour éviter les heures chaudes de la journée et termineront à 13 heures. Payés au Smic, ils recevront leur premier salaire une semaine après la fin de leurs travaux.

11 000 euros déboursés par la commune

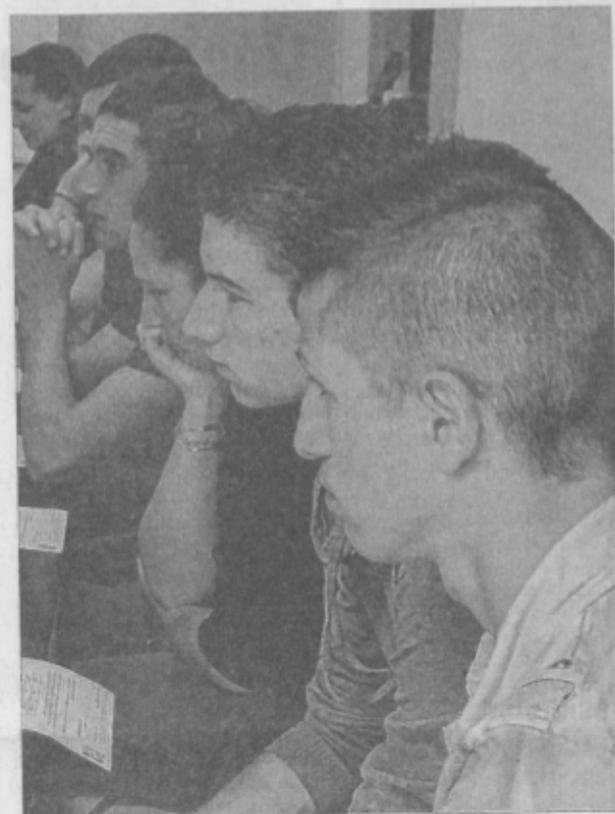
Célia Pecqueur, après leur avoir présenté leur contrat, a fait deux ou trois rappels de sécurité essentiels dans le cadre du travail qui leur sera confié. « Vos téléphones portables devront être éteints pendant les heures de présence, et vous ne pourrez pas travailler en musique non plus, les MP3 étant interdit pour des règles de sécurité ». Une information prise avec le sourire mais qui n'est pourtant pas toujours respectée.

Guy Jullien, le maire de la commune, présent lors de la signature, a rappelé dans son discours de présentation du dispositif : « Ces jobs de vacances sont une vraie volonté de la municipalité, s'inscrivant dans la politique jeunesse menée par la commune. Ils ont néanmoins un coût important, puisque la mairie déboursera 11 000 euros sur le budget du CCAS, pour les financer ».

Nathalie BELLON



Onze Veurois ont signé leur premier contrat de travail avec les jobs vacances.



Que faire de cet argent ?

Pauline, Isaline, Leny, Vincent, Léa, Tom et les autres, leur dossier en main, sont venus remplir et signer leur premier contrat de travail dernièrement en mairie. Si remplir leur état civil ne leur a pas posé de problème, le reste du dossier ne fut pas évident pour tous.

Pour une fois, ils ont pourtant dû se débrouiller sans leurs parents ! Certains n'avaient pas encore de numéro de sécurité sociale ou même de compte bancaire personnel, mais tous avaient déjà une idée précise de ce qu'ils feraient de ce premiersalaire.

Marine qui vient de passer son Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) cet hiver, remboursera sa maman, Cécile partira aux États-Unis dans l'été, quand à Vincent lui, il épargnera pour un prochain projet...